

Annexe 2 : typologie des bibliothèques

Catégories ADBDP*	Bibliothèques			Points lecture	Dépôts
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5
Rapport SLL	Bibliothèques municipales		Relais	Antennes	
Crédits d'acquisition tous documents	2 € / hab.	1 € / hab.	0.50 € / hab.	Deux ou trois critères du niveau 3 sont respectés	Moins de deux critères du niveau 3 sont respectés
Horaires d'ouverture	12h / semaine	8h / semaine	4h / semaine		
Personnel	1 agent cat. B fil. Culturelle / 5 000 hab.	1 salarié qualifié	Bénévoles qualifiés		
Surface	Local réservé à usage de bibliothèque				
	0.07 m ² / hab. 100 m ²	0.04 m ² / hab. 50 m ²	30 m ²		

* typologie ADBDP (Association des directeurs de BDP)

Ces normes **sont** retenues par l'ensemble des bibliothèques départementales, bien qu'inférieures aux préconisations de la D.R.A.C (direction régionale des affaires culturelles) constituent des minima.